

1948-2018

Célébrons le 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains

Le 10 décembre 2018 est le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains. Ce texte proclamé comme un idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations dans le cadre de l'ONU, affirme la **dignité fondamentale et inaliénable de toute personne humaine et l'égalité des droits de chacun·e**. Il pose les droits civiques et les droits économiques et sociaux sur un pied d'égalité et d'indivisibilité.

« *Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.* » (extrait du préambule)

Cette proclamation solennelle forte de ses 30 articles a constitué la référence et la base de la mise en place de la démocratie et de l'état de droit dans les pays membres de l'ONU, au lendemain du plus meurtrier des conflits mondiaux, et dans les pays ayant par la suite accédé à leur indépendance. Des conventions nombreuses s'en sont inspirées pour concrétiser dans le droit national et international ses principales affirmations.

Aujourd'hui nous observons que des états, des groupes et des partis, remettent en cause ces droits fondamentaux au prétexte de la peur de l'autre ou d'une identité prétendument menacée ou encore de l'affirmation d'une spécificité culturelle, religieuse, ethnique. Cette réalité tend à nier au nom d'une volonté de pouvoir ou d'exclusion le caractère universel des Droits Humains.

Premiers signataires: MRAP- Espaces Dialogues - Cimade- ASTU- La Maison des Potes de Strasbourg- Groupe local OXFAM- La vie Nouvelle- Migration santé Alsace- Europe Cameroun Solidarité Femmes du 3ème millénaire Wietchip- Ligue des Droits de l'Homme section de Strasbourg- Justice et Libertés- Amnesty International Strasbourg- Le Planning Familial 67- le théâtre du Potimarron- PS 67- EELV -

A Strasbourg qui accueille la Cour Européenne des Droits de l'Homme, et face à ces menaces, nous réaffirmons notre attachement aux valeurs, aux principes et aux idéaux contenus dans cette déclaration. Nous ne lâchons rien car :

- Refuser l'**égalité femme-homme** est une atteinte aux droits humains ;
- Remettre en cause les **droits acquis** par les femmes est une atteinte aux droits humains ;
- Empêcher la **liberté d'expression et de la presse** est une atteinte aux droits humains ;
- Empêcher une personne migrante d'accéder à une **demande d'asile** est une atteinte aux droits humains ;
- Empêcher un mineur de bénéficier de la **protection de la société** est une atteinte aux droits humains ;
- Humilier et stigmatiser une personne en raison de **son orientation sexuelle** est une atteinte aux droits humains ;
- Empêcher une personne de **pratiquer sa religion** est une atteinte aux droits humains ;
- Refuser l'**accès aux soins, à l'éducation**, à un **minimum de ressources vitales** est une atteinte aux droits humains ;
- Empêcher l'**expression politique des minorités** est une atteinte aux droits humains ;
- Priver des personnes de l'**accès à l'expression culturelle** est une atteinte aux droits humains.

Le respect des droits fondamentaux de chacun·e est le devoir de tou·te·s., individus, associations, institutions, États, tant il est vrai que chaque fois que s'exerce un pouvoir la question des droits humains se pose.

Nous vous invitons à le
dire et redire avec
nous ce

**10 décembre 2018
de 12 h 30 à 14 h
de manière solennelle
et festive devant la
Cour Européenne des
Droits de l'Homme.**

Tram arrêt Droit de l'Homme